

L'ESSENTIEL 2024

Ce document est une synthèse de l'activité de AIDES en 2024 et de l'utilisation de la générosité publique dont elle a bénéficié. Toutes les informations de ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier de l'année 2024, disponibles sur le site Internet de l'organisation (www.aides.org) et obtenus sur simple demande.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

MILITER, AGIR, TRANSFORMER

Quotidiennement, nous, militants et militantes de AIDES, combattons le sida et agissons avec les personnes concernées pour mettre fin à l'épidémie de VIH/sida.

Depuis la création de l'association, sous l'impulsion de Daniel Defert, nous militons pour placer les personnes touchées et exposées au VIH au cœur des décisions qui les concernent. Malgré les obstacles, nous progressons pour que chacun-e, en tant qu'usager-ère du système de santé, puisse être écouté-e, respecté-e et puisse déterminer ses besoins pour sa santé. Aussi, parce que nos luttes pour l'accès à la prévention, au soin, au dépistage, sont indissociables d'un combat plus large, nous luttons contre toute forme de discrimination basée sur l'origine, le genre, l'orientation sexuelle, le statut social.

Grâce à notre mobilisation, c'est la société toute entière que nous transformons.

Ainsi, si parfois les mots nous manquent face aux injustices que nous subissons, si souvent nous les hurlons pour faire entendre nos revendications, il me semble que trois verbes, avec tout ce qu'ils impliquent, permettent de dire ce que, depuis plus de 40 ans, nous faisons chaque jour : **Militer, Agir, Transformer.**



Camille Spire
Présidente de AIDES

L'ASSOCIATION

LES PRINCIPES D'ACTION DE AIDES

Depuis sa création en 1984, AIDES, première association de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France et en Europe, agit selon quatre principes d'action définis il y a 40 ans. La démarche communautaire en santé vise à permettre à des individus liés par une problématique commune de se mobiliser et de trouver des solutions ensemble. L'empowerment permet d'accroître la capacité des personnes à agir sur leur santé et de faire des choix favorables pour eux et leurs communautés. Les actions s'inscrivent dans une approche globale qui prend en compte l'ensemble des déterminants de santé. En étant un lieu de partage d'expériences, de réflexion et d'action, AIDES met en œuvre la transformation sociale, et propose des réponses pertinentes pour améliorer la vie des personnes vivant avec le VIH et lutter contre l'épidémie.

UN ANCRAGE TERRITORIAL AU PLUS PRÈS DES PERSONNES CONCERNÉES

AIDES bénéficie d'un fort ancrage territorial grâce à ses 53 lieux de mobilisation en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane, au plus près des zones les plus touchées par les épidémies. Ces lieux offrent des accompagnements de proximité et répondent au mieux aux besoins des personnes : actions de prévention, de réduction des risques, dépistages, accompagnement des personnes positives au VIH et aux hépatites.

L'ÉVALUATION, UNE NECESSITÉ

L'évaluation est nécessaire à la démarche d'amélioration continue de la qualité et du sens des actions. C'est un processus permanent pour vérifier le niveau d'atteinte des objectifs et identifier ce qui, dans les pratiques de terrain, peut être amélioré. Il permet de mettre en évidence la plus-value de la démarche communautaire dans les actions de santé.

LA GOUVERNANCE DE AIDES

Issues de l'analyse des réalités observées sur le terrain, les priorités d'action reposent sur un diagnostic communautaire et les arbitrages du Conseil d'administration. Composé de 24 membres, volontaires élus de AIDES, il se réunit six fois par an. Outre cette instance, AIDES organise également des réunions de partage et d'appropriation, d'élaboration de propositions et de construction. Cela permet notamment de décider des interpellations des pouvoirs publics quand cela est nécessaire.

AIDES EN 2024



1 735
militants-es
qui agissent sur
toute la France.



444
salarié-es
(en équivalent temps plein)
au 31 déc. 2024



89 089
dépistages



28 425
actions auprès
des publics touchés
et exposés au VIH



1 331 407
préservatifs
distribués



1 392 771
seringues stériles
distribuées

LES MISSIONS SOCIALES DE AIDES

Mobiliser les personnes exposées aux risques ou vivant avec les virus, leur entourage et toute personne intéressée. La formation initiale, passage obligé pour tout volontaire et salarié de AIDES, permet de transmettre notre identité, nos valeurs et nos principes d'action et permet le développement de la capacité à agir, individuelle et collective (empowerment).

Accompagner, représenter les personnes vivant avec le VIH ou une hépatite virale, défendre leurs intérêts et lutter contre les discriminations qui les touchent. Des entretiens individuels ou collectifs sont tenus dans les lieux de mobilisation. Des personnes sont aussi accueillies dans nos Appartements de coordination thérapeutiques (ACT). Ils permettent de fournir un toit à des personnes nécessitant des soins et ne disposant pas de conditions de logement adaptées. Notre Service d'accompagnement à l'autonomie et à la vie sociale (SAVS), un accueil de jour, favorise le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, ou professionnels. Des temps collectifs sont organisés comme des groupes d'échanges de vécus ou des weekends santé qui favorisent l'expression et le partage des usagers-ères.

Prévenir l'acquisition des virus du VIH et des hépatites par des actions de prévention et de dépistage au plus près des publics concernés (actions d'aller vers). Les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers-ères de drogues (Caarud, au nombre de 25) permettent aux usagers-ères de recréer du lien social et de bénéficier d'une gamme complète d'outils et de dispositifs visant à réduire les risques et dommages pour leur santé. AIDES propose également une offre élargie en santé sexuelle via ses centres de santé sexuelle à Marseille, Montpellier et Nice par exemple. Ces lieux chaleureux, qui associent santé communautaire et offre médicalisée, repensent la prise en charge en santé sexuelle des publics particulièrement exposés.

Transformer les politiques publiques, de santé et des autres domaines d'actions publiques pertinents, pour qu'elles soient les plus favorables à la santé des personnes, par le biais d'actions de plaidoyer et de communication. L'année

2024 a été marquée par des actions de défense de l'aide médicale d'Etat qui fait l'objet d'attaques constantes. Sa disparition serait préjudiciable à la lutte contre le VIH chez les personnes migrantes. En termes de communication, 2024 a été marquée par la reconduite de la campagne Prep s'adressant spécifiquement aux femmes et aux HSH nés à l'étranger.

AGIR AU NIVEAU GLOBAL AVEC COALITION PLUS

Notre action internationale s'inscrit dans le cadre de Coalition PLUS, coalition co-créée par AIDES, qui rassemble 16 associations communautaires dans le monde. AIDES coordonne le réseau européen de PLUS et est membre du réseau Amérique Caraïbes. Dans le cadre de ce dernier, AIDES poursuit le projet Golondrinas (hirondelles, en français) initié en 2023, qui a pour but d'assurer un suivi et une permanence des soins pour les personnes migrantes dans cette zone du monde. Ainsi, une personne se déplaçant d'Argentine au Guatemala en passant par la Bolivie pourra être accompagnée. Ce projet se poursuit jusqu'en 2026 et est cofinancé par l'Agence Française de Développement.

ACTUALITÉS 2024

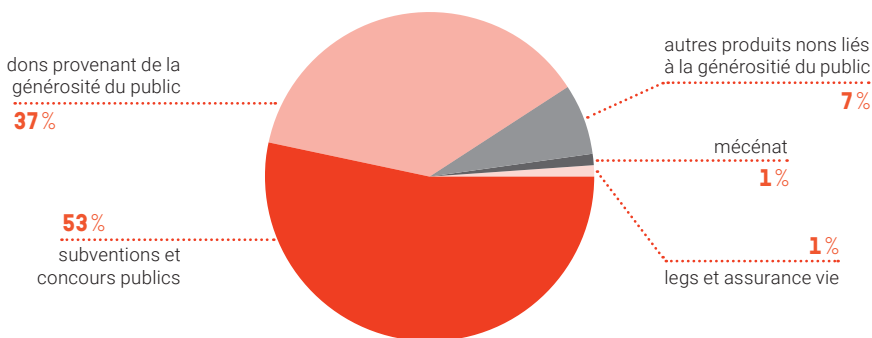
Les deux temps forts de l'année 2024 ont été l'organisation des Etats Généraux des personnes vivant avec le VIH (EGPVVIH - mai 2024) et l'anniversaire des quarante ans de AIDES.

20 ans après les derniers organisés ; à l'initiative de AIDES, en partenariat avec onze autres associations et sociétés savantes, les EGPVVIH ont rassemblé 162 personnes séropositives du 25 au 27 mai à Paris. Ils se sont clôturés par une restitution publique de leurs recommandations au ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Pour marquer les 40 ans de l'association, AIDES a organisé une journée dédiée à la Maison des Métallos à Paris, en collaboration avec le journal Libération. L'événement a réuni près de 1 000 personnes autour de tables rondes animées par des militants-es et experts-es de la lutte.

ORIGINE DE NOS RESSOURCES

EN K€	2024		2023	
Dons provenant de la générosité du public	18 606	37 %	18 657	36 %
Legs et assurance-vie	646	1 %	1 520	3 %
Mécénat	701	1 %	667	1 %
Total produits liés à la générosité du public	19 953	40 %	20 845	40 %
Subventions et concours publics	26 660	53 %	27 428	53 %
Autres produits non liés à la générosité du public	3 241	7 %	3 543	7 %
Total produits non liés à la générosité du public	29 900	60 %	30 970	60 %
TOTAL RESSOURCES	49 854	100 %	51 815	100 %



Nos ressources sont constituées à 40 % de dons issus de la générosité du public et à 60 % d'autres produits dont majoritairement de subventions publiques.

Parmi nos subventions publiques majeures figurent les produits de la tarification, que sont les dotations versées par la CPAM finançant les dispositifs sociaux et médico sociaux (Caarud, ACT, SAVS) : 11,4 m€ en 2024. La CPAM finance également nos actions de dépistage pour un montant de 0,7 m€ en 2024. Avec les Fonds d'intervention régionaux des ARS, 7,3 m€ en 2024, ces ressources sont les principales sources de financement de nos actions en régions. La Direction Générale de la Santé verse, quant à elle, une subvention de 2,9 m€ soutenant partiellement

les fonctions supports du siège nécessaires en matière : de formation interne, de méthodologie et de recherche, mais aussi les services financiers, RH, achats et moyens généraux, etc.

Les centres de santé sexuelle et d'accompagnement communautaire (Cssac) de Marseille et Montpellier ont été encadrés en 2024 par un arrêté régissant le mode de financement pendant une période transitoire de 18 mois, jusqu'au 31 mars 2025. Le passage de ce dispositif dans le droit commun sera effectif dans le courant de l'année 2025. Les Cssac sont financés actuellement par deux biais : les recettes des consultations et une dotation de la CNAM (2,4 m€ au total en 2024 pour les deux centres).

En tant que bénéficiaire de fonds apportés par l'Agence française de développement (1,3 m€ en 2024), AIDES pilote des projets à l'international en coordonnant avec les partenaires locaux les activités prévues dans le cadre de ces projets.

Les autres produits non liés à la générosité du public comprennent notamment nos prestations de formations, facturées à des structures partenaires (formations de professionnels et acteurs de la santé), mais aussi des reprises de provisions ou encore des produits exceptionnels. En 2024, AIDES a notamment touché 310 k€ en lien avec une décision favorable dans le contentieux qui nous opposait à Mobilité Île de France concernant notre exonération de la taxe transport.

Concernant les dons et subventions privées, la collecte auprès du grand public continue de représenter la plus grosse part des ressources privées et 37 % de nos ressources totales.

En 2024, nous avons l'honneur de comptabiliser plus de 150 000 donateurs-rices que nous remercions chaleureusement. La générosité du public nous permet de conserver un certain niveau d'indépendance et de financer des projets innovants.

Concernant le mécénat, la contribution du fonds de dotation LINK a été moins élevée en 2024 : 320 k€ contre 400 k€ en 2023. D'autres mécènes, comme les laboratoires Gilead ou ViiV Healthcare nous ont renouvelé leur soutien en finançant des projets spécifiques sur le terrain. La Fondation L'Oréal nous soutient également pour des actions à destination des femmes en Guyane.

Des événements de collecte sont organisés chaque année et notamment les Braderies de la mode à Marseille et à Pantin, deux fois par an dans chaque ville, qui ont généré 669 k€ de recettes en 2024.

EMPLOI DE NOS RESSOURCES

	2024		2023		2024	2023
CHARGES PAR DESTINATION (en k€)	BUDGET TOTAL AIDES	MONTANT DU FINANCEMENT PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	BUDGET TOTAL AIDES	MONTANT DU FINANCEMENT PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EN % DU BUDGET	EN % DU BUDGET
I. Missions sociales	40 581	14 084	41 778	14 522	81,4 %	80,6 %
<i>Réalisées en France</i>						
> Actions réalisées par AIDES	35 154	10 012	35 971	10 519	70,5 %	69,4 %
> Soutien versé à des associations partenaires agissant en France	832	816	1 344	825	1,7 %	2,6 %
<i>Réalisées à l'étranger</i>						
> Actions réalisées par AIDES	670	491	602	344	1,3 %	1,2 %
> Soutien versé à des associations partenaires agissant à l'étranger	3 926	2 766	3 862	2 833	7,9 %	7,5 %
II. Frais de recherche de fonds	4 275	4 338	4 398	4 290	8,6 %	8,5 %
III. Frais de fonctionnement	4 127	1 823	4 293	1 889	8,3 %	8,3 %
IV. Dotations aux provisions et dépréciations	453		401		0,9 %	0,8 %
V. Report en fonds dédiés de l'exercice	781	74	710	18	1,6 %	1,4 %
VI. EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-)	-365	-365	234	126	-0,7 %	0,5 %
TOTAL (I à VI)	49 854	19 953	51 815	20 845		

En 2024, les missions sociales ont représenté 81,4 % du budget de AIDES, soit 40,6 m€, et ont été financées à hauteur de près de 35 % par la générosité du public.

En plus de mener ses propres actions, AIDES soutient également financièrement des structures partenaires intervenant dans le même champ d'action. En France, AIDES apporte notamment son soutien au centre de santé LE190 basé à Paris. Dans le cadre de programmes internationaux, évoqués ci-dessus, soutenus par l'AFD et l'Initiative, AIDES procède à des versements à des associations partenaires afin de mettre en œuvre des actions sur le terrain. Enfin, à travers le versement annuel de 2,5 M€ à Coalition PLUS, AIDES contribue au renforcement de cette organisation en soutenant à la fois le secrétariat qui vient en appui aux membres et les membres eux-mêmes. Ces versements font partie intégrante des missions sociales de AIDES.

Les frais de recherche de fonds sont constitués des salaires de nos équipes en charge de la collecte privée, que ce soit la collecte de rue, les legs ou la recherche de financeurs privés. Ils comprennent également les honoraires de prestataires spécialisés dans la collecte et la gestion de la relation avec les donateurs-rices. Ces frais sont importants mais nécessaires à l'équilibre financier de notre association. 8,6 % du budget de AIDES ont été consacrés à la recherche de fonds en 2024.

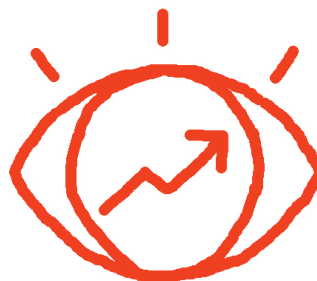
Les frais de fonctionnement se composent du coût des fonctions supports et du fonctionnement du siège social : direction, services financiers, paye, gestion des ressources humaines, services généraux, service informatique, loyers et charges locatives, assurances, etc. Ils comprennent également le coût de la vie associative nationale et régionale nécessaire au bon fonctionnement de l'association. Ces frais de fonctionnement sont stables en 2024 et représentent 8,3 % du budget de AIDES.

L'exercice 2024 se solde par un **résultat déficitaire de -365 k€**. Ce résultat se décompose entre :

- ▶ **le résultat propre de AIDES :**
déficitaire de -253 k€ ;
- ▶ **le résultat des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) gérés par AIDES :** déficitaire de -112 k€.

Cette distinction est nécessaire car le résultat des ESMS, qu'il soit excédentaire ou déficitaire, n'appartient pas à AIDES, mais aux agences régionales de santé, qui sont les seules décisionnaires de l'utilisation des fonds. Quant au résultat propre, il doit permettre à AIDES de consolider ses fonds propres afin d'avoir toujours les ressources nécessaires au déploiement de nouvelles actions.

Après plusieurs exercices présentant un déficit sur le champ hors médicosocial (résultat propre), AIDES continue ses réflexions visant à prioriser ses actions et à repenser certaines dépenses. En février 2024, suite à plusieurs points financiers, le Conseil d'administration a pris une série de résolutions ayant pour objet de reconstituer les fonds propres et assurer le retour à un équilibre pérenne. Ce plan de reconstitution des fonds propres va s'étaler sur plusieurs années.



BILAN SIMPLIFIÉ

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)	2024	2023
ACTIF IMMOBILISÉ	7 131	7 323
Immobilisations incorporelles	16	51
Immobilisations corporelles	5 521	5 672
Immobilisations financières	1 594	1 600
ACTIF CIRCULANT	13 692	19 503
Stocks	243	249
Créances d'exploitation	5 534	7 587
Disponibilités et divers	7 639	11 333
Charges constatées d'avance	276	335
TOTAL GENERAL ACTIF	20 823	26 826

BILAN PASSIF (en milliers d'euros)	2024	2023
FONDS ASSOCIATIFS	7 911	9 318
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 328	1 328
Ecart de réévaluation	1 608	1 608
Réserves	3 588	3 889
Report à nouveau	1 030	1 646
Excédent ou déficit de l'exercice	-365	234
Subvention d'investissement	662	551
Provisions réglementées	59	61
AUTRES PASSIFS	12 913	17 509
Fonds reportés et dédiés	3 795	4 514
Provisions pour risques	401	541
Emprunts et dettes	7 287	8 931
Produits constatés d'avance	1 429	3 523
TOTAL GENERAL PASSIF	20 823	26 826

À L'ACTIF

Les immobilisations corporelles comprennent notamment les éléments suivants :

- ▶ Des locaux acquis par l'association : AIDES est notamment propriétaire des locaux où se trouve son siège social
- ▶ Des honoraires liés à des travaux et agencements divers
- ▶ L'acquisition de matériels et installations spécialisées : spectromètres, défibrillateurs, détecteurs de veines, totems pour la distribution de matériel de réduction des risques, etc.
- ▶ Des véhicules de transport, notamment les unités mobiles servant au dépistage
- ▶ Des biens mobiliers et informatiques
- ▶ Des biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés

Le montant de nos disponibilités était élevé au 31 décembre 2023 notamment en raison du versement d'un legs de plus d'1m€ en fin d'année ainsi que d'un versement reçu de l'AFD dans le cadre de nos projets à l'international. Concernant nos créances d'exploitation, la signature de par-

tenariats pluriannuels avec les bailleurs publics comme privés conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices.

AU PASSIF

Les fonds associatifs correspondent à l'ensemble des ressources de l'association, ils reflètent sa valeur financière et témoignent de la solidité de la structure. Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2024 à 7 911 k€ et sont en baisse de 1 407 k€ par rapport à l'année 2023. Cette baisse est liée au déficit de l'exercice de -365 k€ et au transfert de quatre Caarud, représentant un montant de -1 152 k€. Ces transferts s'inscrivent dans une démarche stratégique d'adaptation de la couverture territoriale de l'association. Il convient de noter que sur ces 7 911 k€, 4 540 k€ concernent les activités des établissements relevant de l'activité médico-sociale au 31 décembre 2024. Ces fonds sont dits « à tiers détenteur », ce qui signifie qu'ils n'appartiennent pas à l'association. Par différence, les fonds associatifs appartenant à l'association s'élèvent à 3 370 k€ et sont en hausse de 210 k€ notamment grâce à l'obtention de subventions d'investissement.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement nos donateurs-rices réguliers-ères et ponctuels-les, dont la générosité est essentielle pour nous permettre de poursuivre la lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales. Sans vos dons, nous ne pourrions pas mettre en œuvre nos actions ni poursuivre l'innovation pour atteindre l'objectif de la fin de la transmission du VIH/sida.

Merci également à tous-tes les militants-es, acteurs-rices et volontaires, qui viennent soutenir l'action de nos salariés-es et sans qui nombre d'actions de terrain ne pourraient avoir lieu. L'engagement des volontaires élus-es dans les instances de gouvernance et groupes de travail est déterminant pour la bonne marche de AIDES. Le don de votre temps est inestimable.

Nous tenons à remercier nos financeurs institutionnels et privés pour leur confiance et leur soutien dans la durée. Nos échanges nous permettent de progresser.

Merci aux prestataires et fournisseurs qui nous ont accordé remises et gratuités. En 2024, nous chiffrons le montant de ces remises à 1 039 k€.

Nous remercions également toutes les associations partenaires qui œuvrent avec nous dans cette lutte.

DON EN CONFIANCE

Reconnue *Don en confiance* depuis 2013, AIDES respecte les règles de la Charte sur le don en confiance, notamment en matière de transparence financière et de bonne gestion des dons.

AIDES a obtenu le renouvellement de la reconnaissance *Don en confiance* en 2025 pour une durée de trois ans.



CONTRÔLES ET TRANSPARENCE

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2024 ont fait l'objet d'une certification par notre commissaire aux comptes, le Cabinet DEIXIS.

Des audits approfondis sont par ailleurs menés par certains de nos bailleurs de fonds, notamment l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre de nos projets internationaux. Ces audits sont commandités par des cabinets de commissariat aux comptes indépendants.

CONTACTS

dons@aides.org

Tour Essor

14 rue Scandicci, 93500 Pantin

aides.org

 facebook.com/aides

 [@assoAIDES](https://twitter.com/assoAIDES)

 [@assoaides](https://www.instagram.com/assoaides)

 [linkedin.com/company/aides](https://www.linkedin.com/company/aides)